

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A.D.I.R.



Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE — 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 — 551 34 14

SURVIVANTS



Avec « Holocauste », le public a reçu un choc. Il a vu comment une famille se trouvait prise dans l'un des deux engrenages : celui qui mène à la mort et celui qui mène à l'abjection. Comment on devient victime et comment on devient bourreau. Mais il se pose encore la question qui a le plus intrigué les jeunes et à laquelle il me semble qu'on n'a pas complètement répondu : comment a-t-il pu y avoir des survivants ?

La solidarité ? Certainement. Je garde un souvenir ému d'une pincée de bismuth et aussi d'un comprimé d'aspirine qui me tirèrent provisirement d'affaire. Et ce n'est qu'un mince exemple. Mais, enfin, la solidarité, dans un tel dénuement, était forcément limitée. Elle ne jouait guère qu'à l'intérieur de petits groupes, que nous appelions des « familles ». Comment, avec une cuillerée de soupe, à supposer que toute le monde la donnât, aurait-on pu nourrir des milliers de personnes que la faim dévorait ? Combien de fois avons-nous vu, impuissantes et désolées, la mort s'inscrire par petites touches sur le visage d'une camarade et le moment arriver où, pour la sauver, il aurait fallu beaucoup plus qu'une pincée de bismuth ou un morceau de pain que, d'ailleurs, vidée littéralement par la diarrhée, elle ne pouvait plus digérer !

Le moral ? Bien sûr. L'espoir, la volonté ont un effet tonique. Encore faut-il qu'il ne soit pas annihilé par la souffrance et l'épuisement. « Le moral, le physique, tout ça c'est la même boutique », disait Clemenceau qui s'y connaissait en énergie. Le moral vous soutenait tant qu'on n'avait pas « lâché la rampe ».

Les compromissions ? Il y en eut — pour notre malheur — beaucoup

(suite p. 2)

Chroniques de la Résistance

Alexandre Parodi

Comment évoquer la mémoire d'Alexandre Parodi sans rappeler, en même temps, celle de son frère cadet, René ? Il faudrait, en réalité, parler de toute cette famille où les notions d'honneur, de culture, de joie et de travail, se trouvaient automatiquement associées à celle de droiture, de fidélité, de service de l'Etat, de service des autres.

Mais, commençons par juxtaposer des textes essentiels relatifs aux deux frères.

**

Par décret du 20 novembre 1944, René Parodi a été nommé Compagnon de la Libération à titre posthume. Et, le 13 janvier 1947, sur proposition du Garde des Sceaux, il est cité à l'ordre de la Nation, en ces termes :

« Magistrat d'un ardent patriotisme. Dès juin 1940, répondant à l'appel du général de Gaulle, est entré dans la lutte contre l'envahisseur, a été un des fondateurs de Libération Nord, a organisé des groupes de propagande, de sabotage et de renseignement, a contribué à des sabotages d'écluses, a fourni les renseignements qui ont permis le bombardement du cuirassé *Gneisenau* dans la rade de Brest et de



René Parodi

l'état-major allemand dans la forêt de Compiègne.

» Arrêté le 6 février, mort pour la France à la prison de Fresnes, le 15 avril 1942. »

Or, ce héros, mort si jeune, avait une famille, des enfants adorés, avec lesquels il aimait jouer, une femme, professeure remarquable, être généreux. Tout le portait à vivre et à aimer la vie : une carrière où il s'était fait respecter pour sa rectitude et sa compréhension. Il était, en outre, riche d'intérêts littéraires et artistiques ; il était ouvert à tout : son choix a été un choix libre, courageux, volontaire, lucide.

Alexandre, lui, était l'aîné. Comme René, malgré une réussite éclatante, il renonça sans hésiter aux honneurs que lui offrait Vichy, refusa (et c'était déjà une attitude dangereuse) d'appartenir à la Commission d'Armistice et prit, dès 1940, ses premiers contacts avec la Résistance, à Royat, où le Conseil d'Etat s'était replié. C'est à partir de là que devait se former le Comité général (puis national) d'études, qui devait jouer un si grand rôle dans la reconstruction de la France (cf. le livre très intéressant de Diane de Bellescize : *les Neuf Sages de la Résistance*). Mais, avant d'aller plus loin, laissons parler le général de Gaulle.

« Alexandre Parodi portait cette charge (représentant du général de Gaulle en France occupée). Le 14 août, renforçant son



Alexandre Parodi

40p. 4516

autorité, je l'avais nommé ministre délégué dans les territoires non encore libérés. Comme il parlait en mon nom, ce qu'il disait pesait lourd. Parce que sa conscience était droite, son désintéressement total, sa dignité absolue, il avait pris au-dessus des passions un ascendant moral certain. Rompu, en outre, au service de l'Etat, il revêtait au milieu du tumulte le prestige de l'expérience. Il avait d'ailleurs sa politique, conforme à son caractère, qui concédait volontiers le détail mais soutenait l'essentiel avec une douce fermeté. Tout en faisant leur part aux exigences de l'idéologie et aux prétentions des personnes, il s'appliquait à ménager la suite, afin que je trouve à Paris un jeu sans fâcheuses hypothèques. Il faut dire que Georges Bidault, président du Conseil national de la Résistance, s'accordait avec Parodi et concourrait à éviter le pire en employant, de son côté, la tactique combinée de l'audace dans les mots et de la prudence dans les actes.

» Quant aux administrations, nul n'y récusait l'autorité de mon délégué et de ceux que j'avais désignés pour diriger les services. C'est sans l'ombre d'une difficulté que Parodi, au moment voulu, s'établirait à Matignon, que les secrétaires généraux s'installeraient dans les ministères, que Luizet, préfet de police, prendrait la place de Bussière, que Flouret, préfet de la Seine, s'assoirait dans le fauteuil de Bouffet. » (*Mémoires de guerre : l'Unité*.)

C'est cet homme, Compagnon de la Libération, grand-croix de la Légion d'honneur, ministre du Travail, créateur de la Sécurité sociale, représentant éminent de la France au B.I.T., à l'O.N.U., ambassadeur extraordinaire au Maroc... et j'en passe, c'est lui que notre camarade et amie Gabrielle Ferrières alla trouver dans un moment difficile pour l'A.D.I.R. pour lui demander de présider la société des Amis de l'A.D.I.R., destinée à enrichir, par des cotisations généreuses, le maigre budget de l'association.

Cet homme, parvenu aux plus grands honneurs et aux plus hautes fonctions, accepta chaleureusement, et lui, qui avait tant de missions importantes à remplir, se pencha avec intérêt sur nos problèmes, chercha des adhérents, des souscripteurs, avec l'intelligence et la conscience qu'il mettait en tout.

Exposition au Musée de la Libération, de la Résistance et de la Déportation aux Invalides

Nous vous annonçons que le général Simon, grand chancelier de l'Ordre des Compagnons, nous a proposé pour notre assemblée générale du 35^e anniversaire de la libération des camps d'inaugurer une section du musée consacrée à la Déportation.

Pour réaliser cette exposition, nous faisons appel à vous. Si vous voulez y participer, il faudrait nous faire connaître au plus tôt ce que vous seriez disposées à donner ou à prêter. Le Musée de la Libération, de la Résistance et de la Déportation, qui est actuellement sous la responsabilité du grand chancelier, sera, à la mort du dernier Compagnon de la Libération, rattaché au Musée des Invalides.

Car, ce que son devoir lui dictait, que ce fût d'aider l'A.D.I.R., les harkis, les Indochinois réfugiés, ou d'aider à sauver la France, il le faisait avec la même application et la même simplicité.

Mais aussi, il avait de qui tenir. Un père philosophe, inspecteur général de l'Instruction publique, qui dirigea la *Revue de métaphysique et de morale*, auteur de nombreux livres où le problème moral touche de près à la philosophie : *le Problème moral et la Pensée contemporaine* en 1930, *la Conduite humaine et les Valeurs idéales* ; tant d'autres encore qui montrent que sa philosophie ne demeurait point dans l'abstrait. Jean-Paul Sartre, Raymond Aron et Jean Cavaillès, jeunes professeurs alors, venaient parfois le voir et lui parler.

Une mère qui collaborait à l'œuvre du juge Rollet pour l'enfance en danger, une mère fine, présente, accessible à tous, en même temps que noble de cœur et de caractère.

Il y avait, en outre, une tradition de lecture à haute voix dans la famille, et Corneille, La Fontaine et quantité d'autres auteurs jouèrent un rôle important dans la formation de l'esprit des jeunes Parodi entre les deux guerres.

Tout cela créait un milieu familial tel que les sœurs, comme les frères, participèrent à la Résistance, l'une, Paulette, allant jusqu'à abriter des juifs dans sa maison déjà pleine d'enfants. Quant à Jacqueline (Parodi-Chatenet), elle fut membre du C.O.S.O.R., puis collabora avec Alexandre, partageant ses périls pendant l'insurrection pour la libération de Paris.

Ainsi, ce milieu familial favorisait tous les dons naturels. Alexandre se trouva réunir des qualités de charme, de modestie, de courtoisie, de culture (il lisait Tacite dans le texte), qui ne nuisaient en rien à son autorité, à son sens de l'Etat, en un mot à sa grandeur.

Sa femme, comme celle de René, eut, du fait de tant d'activités, à souffrir de longues, de dures séparations, et cela, sans jamais un mot de plainte. Ces femmes méritent notre admiration au même titre que le reste de cette famille exemplaire et si proche de nous toutes par la générosité de sa pensée.

Anne-Marie BAUER.

VIE DES SECTIONS SECTION DE LA GIRONDE

La section de la Gironde a eu le plaisir d'accueillir, le vendredi 20 avril, au Centre Jean-Moulin de Bordeaux, Claudine Déan, venue signer son livre : *Avoir vingt ans en 1942*, où sont recueillis par ses soins les récits, les nouvelles et les poèmes écrits par son fils, fusillé à vingt ans.

Claudine a été très touchée, je pense, par l'accueil que lui ont réservé les Bordelais. L'émotion de beaucoup de visiteurs n'était pas feinte. La presse et la télévision régionales ont passé d'élogieux commentaires sur le livre. Accompagnée de cinq de ses fidèles Angevines, elle a fait avec plaisir connaissance de quelques A.D.I.R. bordelaises, et elle a eu la joie de pouvoir embrasser Mme David, « Mamita », avec

SURVIVANTS

(fin)

chez les « droits communs », fort peu chez les politiques, car il ne faut pas appeler compromission l'accès, pas toujours recherché, à des situations plus élevées qui permettaient, d'ailleurs, d'aider les autres, et c'est là que la solidarité a pu s'exercer avec le plus d'efficacité. Les S.S., le public ne le sait pas toujours, trop paresseux pour assurer l'administration du camp, se servaient pour cela des détenus. Cela comportait quelques avantages, des dangers aussi et des cas de conscience douloureux quand il fallait rassembler des hommes et des femmes pour un transport « noir ». Là encore, comme on ne pouvait sauver tout le monde, le choix fut souvent influencé par l'amitié, la nationalité ou la politique.

Aussi, plus j'y pense, plus il m'apparaît que nous avons survécu grâce surtout à une série de petites chances, en plus de celles mentionnées ci-dessus, et, qu'envers, d'autres camarades — pas tous — sont morts à cause d'une série de malchances. On ne meurt pas d'un anthrax dans la vie normale. Au camp, on en mourait. L'épuisement, les pansements de papier, en bouillie au bout de cinq minutes, entretenant l'infection, il n'en fallait pas plus. Nous avons bénéficié d'aiguillages vers la vie, non vers la mort, de ces nombreux « tris » dont parle Samuel Pisar, le premier, pour lui, étant le geste de sa mère qui, pressentant que femmes et enfants allaient à la mort, le repoussa vers la colonne des travailleurs, et le dernier, celui du G.I. noir qui le hissa sous la mitraille à bord de son char.

Nous avons tous été « triés » par les hommes ou par le sort, et nous avons tous senti le vent du glaive, ce qui, pour les condamnés à la décapitation, était à peine une image. Nous pouvons tous nous poser des questions semblables aux miennes, avec des variantes : pourquoi n'ai-je pas été exécutée ? Pourquoi est-ce une autre qui a reçu le coup de botte qui lui brisa les reins ? Pourquoi n'a-t-on pas appelé mon numéro le soir du départ pour Amstetten ? Pourquoi n'ai-je pas attrapé le typhus, etc. ?

Les uns parleront de hasard, les autres de providence. Il reste qu'on se demande avec un peu de honte, voulant croire, malgré tant de déments, que les choses se méritent : « Pourquoi moi ? » A cette question il n'y a pas de réponse. S'il y en avait, la destinée ne serait plus un mystère.

Jacqueline RAMEIL.

laquelle elle a vécu tout son internement et sa déportation.

Une journée émouvante pour Claudine, mais aussi une source de puissant réconfort en constatant combien les œuvres de son fils sont appréciées.

G. VINCENT.

Quatorze Juillet 1944 à Ravensbrück

Souvenez-vous avec moi, sœurs de misère du block 21 et toutes les 42 000. Nous étions arrivées un mois plus tôt dans le sinistre camp, le 15 juin 1944, au soir. Nous avions assisté au défilé dantesque des milliers de bagnardes revenant du travail forcé en colonne, rangées par cinq. Je regardais, sans bien comprendre, n'imaginant pas un instant que bientôt nous aussi nous participerions au défilé tragique. Non, je regardais, hallucinée, croyant assister à un film d'épouvante.

Puis ce fut la nuit dans l'entassement indescriptible de la salle de douches où nous avions dû prendre place à même le sol recouvert d'eau. Pas de place à terre pour tout le monde et, à tour de rôle, nous devions rester debout.

Le lendemain : fouille, épouillage, dépouillage. Ils nous ont tout pris : vêtements, chaussures, et toutes les chères choses que nous avions sauvées des fouilles précédentes dans les autres camps... les photos des nôtres, de nos petits ! Ils ont arraché nos alliances, ils nous ont revêtues de loques sordides et tondues pour la plupart. Nous ne nous reconnaissions pas les unes les autres sous ces déguisements pitoyables. C'est à son rire éclatant, à ce rire qui, pour nous, était le symbole de son courage, de l'espérance malgré tout, à ce rire qui a retenu même dans les pires moments que je reconnus Odette, bizarrement accoutrée elle aussi.

Puis ce fut l'infenal block. Le 21. La salle commune où nous aurions pu tenir deux cents. Nous y étions six cents, dont deux cents Françaises. Un tabouret pour quatre. Une table de huit pour trente-deux. Nous avions cinquante tabourets et douze tables. Il y avait des femmes partout (des fantômes de femmes) : sur les tables, sous les tables. Le moindre espace était âprement disputé et conquis sauvagement parfois.

Nous avons vécu ces premiers jours dans un abrutissement total. Les plus vaillantes d'entre nous se taisaient, visage crispé, dents serrées. Un matin, Lise London s'est approchée de moi. Ensemble, nous avons regardé la salle, nos compagnes, leurs pauvres visages à l'image du nôtre. Les plus âgées avaient lâché prise déjà, et nous sentions qu'elles ne se raccrocheraient plus. C'est la folie pour toutes et bientôt si ce régime continue. Il faut reprendre comme à Neue-Brem le cycle des conférences, des causeries, des voyages racontés. Mais comment faire taire les Russes, les Polonoises et les étrangères pendant ces séances en une langue inconnue d'elles ? Alors, nous allons chanter !

Vite furent organisées ces « matinées chantantes » (nous étions en quarantaine, donc dispensées de travail, avec interdiction de sortir du block). Il y eut les chants, les beaux chœurs de France, ceux de Russie, de Pologne. Les Allemandes internées demandèrent à y participer, puis se vexèrent parce qu'elles n'étaient pas en tête du programme.

Et ainsi, cahin-caha, le 14 juillet arriva. Une grande matinée artistique avait été prévue. Les répétitions allaient bon train dans le *Waschraum* pendant les heures de

fermeture obligatoire, et cela grâce à la complicité de notre Blokowa, la chère Hilda Sinkova, une Tchèque dont le mari avait été fusillé. Elle donna toutes les possibilités pour la préparation de cette fête et ferma les yeux pour ne pas voir ce qu'elle devait ignorer. Denise Pons devint monitrice des danses et des chants. Juliette Dubos fut chef d'orchestre. Il fallait voir le visage de toutes nos jeunes au sortir de ces répétitions !

Le matin de la fête nationale, il fut décidé que l'appel se ferait dans le plus grand silence, chose que n'avaient jamais pu obtenir nos plus sévères gardiennes. Notre tenue impeccable avait impressionné nos compagnes étrangères ; elles firent silence elles aussi. Cet appel extraordinaire nous avait ramené chez nous. Le ciel était moins lourd. Il n'y avait plus de corbeaux. Nous entendions les clairons de chez nous, les canons de chez nous, les clairons... les canons des jours de fête et de délivrance !

Pendant l'appel, « Radio-Bobards » avait fonctionné. Qui avait pu l'entendre ? Qu'importe, puisqu'on l'avait entendu. Ecoutez : « Paris est libéré... Sept divisions sont entrées dans notre capitale ce matin... Le

général Leclerc est à la tête de ses vaillantes troupes... L'escadrille Normandie-Niemen est dans le ciel de Paris... Le général de Gaulle est à Notre-Dame ! »

« Radio-Bobards » n'avait pas menti. Il avait devancé les événements d'un grand mois seulement.

« Radio-Antibobards », chez nos camarades communistes, ne disait pas la même chose. Nous l'avons fait taire ce matin-là. Nous voulions croire pour que la fête soit plus belle.

Des tables furent poussées dans le fond de la salle pour constituer la scène. La fosse de l'orchestre vocal était sur le côté. Les parterres étaient vraiment par terre. Il y avait là un tel entassement ! Les prisonnières assises, genoux écartés, pour permettre aux autres d'en faire autant et de tenir plus nombreuses. Pitoyables maillons d'une chaîne de misère que nous allions oublier pendant quelques heures. Et le spectacle commença : Guittou récita le poème de l'une des nôtres intitulé *Ravensbrück*. Il disait en vers savamment ordonnés ce que nous sentions toutes au fond de nous : la

(suite p. 6)

Notre droit à réparation ne sera pas remis en question

Nos camarades, et, d'une manière générale, les anciens combattants, ont éprouvé une certaine inquiétude en lisant dans les journaux qu'il était question de remettre en cause leurs pensions. Le gouvernement envisageait de soumettre au Parlement un projet de loi proposant les mesures suivantes :

- La réorganisation de la commission spéciale de réforme ;
- Un recours à la surexpertise dans des hôpitaux militaires ;
- Le non-cumul d'une pension et d'un traitement de fonctionnaire ;
- La suppression totale ou partielle des suffixes pour le calcul des pensions ;
- La révision de pensions, même acquises à titre définitif, compte tenu des progrès de la médecine ;
- La non-prise en compte, pour les aggravations, des infirmités dues au vieillissement ;
- La modification des possibilités de groupement des infirmités ;
- La fiscalisation de certaines pensions ;
- Le blocage temporaire des pensions dépassant un certain plafond ;
- La rétribution de la tierce personne par une somme forfaitaire.

La chose parut assez sérieuse pour que les présidents d'associations demandent à être reçus par le ministre des Anciens Combattants.

Une première fois, notre présidente, accompagnée d'une des vice-présidentes de l'A.D.I.R., se rendit à l'invitation de M. Plantier. Le ministre expliqua que les mesures projetées avaient été envisagées sur la demande du ministère du Budget pour mettre fin à une progression arithmétique des suffices (accumulation de petites infirmités : 10 % + 10 %, etc., qui s'ajoutent aux 100 %) se traduisant par le versement d'une pension exagérément élevée, non pas à des anciens combattants particulièrement touchés, mais à ceux qui faisaient état de très nombreux troubles fonctionnels. Précisons qu'aucune femme ne figure parmi ces bénéficiaires abusifs, qui, d'ailleurs, avaient vu leur taux de pension évalué par les centres de réforme, les autorités médicales et administratives concernées, et même par le réviseur des pensions au ministère du Budget.

Lors d'une seconde rencontre, ayant pour but de connaître la position de notre association, nous avons déclaré au ministre :

— Que le statut spécial des déportés et que les droits à pension qui en découlent ne devaient en aucun cas être remis en cause, quelle qu'en soit la justification donnée ;

— Que les pensions accordées à titre définitif ne devraient jamais être reconstruites, notamment lors d'une demande d'aggravation ;

— Que nous admisions que l'indemnité versée à une tierce personne (article 18) pour les soins donnés à un invalide le soit sous forme de forfait, et qu'elle soit à l'occasion réduite de moitié en cas d'aide à temps partiel.

Enfin, lors d'une dernière rencontre, le 2 mai dernier, M. Plantier nous a réaffirmé que le droit à réparation des anciens combattants et le statut spécial des déportés et internés ne seront en aucun cas remis en cause, qu'il n'y aurait pas d'inter-

(suite p. 4)

Le Piège à Loup, par Vercors

Le Silence de la mer... le Piège à loup *, deux évocations d'une même époque, deux volets d'un même diptyque, à laquelle le talent de Vercors redonne après vingt-cinq ans sa dramatique actualité.

Une jeune fille de dix-huit ans, qui ressemble comme une très jeune sœur à la nièce sans nom du *Silence de la mer*, vit entre son père et sa tante dans une maison isolée. La jeune fille se croit heureuse : le voisinage des bois, le chant des oiseaux, le murmure du vent prétent à son existence, malgré l'étrangeté d'un père « pieux et respectable », un charme irréel et secret.

Ce père, constamment sur le qui-vive, sursautant au moindre bruit, passant d'une excessive tendresse à la plus grande indifférence, ce père pieux et tourmenté s'emploie à réduire à trois un univers fermé au monde.

Un jour, un jeune homme arrive au pays. Il rôde, il interroge. Au cours d'une de ses randonnées, qui ressemblent à une enquête, il pénètre dans les bois et se prend la jambe dans un des nombreux pièges posés, dit-on, contre les renards. Il est trouvé par des chasseurs. On le transporte au plus près, dans la maison que la forêt protège.

Comme dans le *Silence de la mer*, deux jeunes gens vont se trouver face à face et vivre une aventure, mais ici ce n'est pas le non-dit qui les réunira. Ils partiront ensemble à la recherche du passé — un passé ignoré de la jeune fille. Chez elle, on ne parle jamais de la sombre période qui a précédé sa naissance : « J'avais vécu dans une tranquillité, une indifférence idio-

tes. Je m'étais, comme une autruche, caché la tête pour ne rien voir, ne rien connaître de ce passé horrible... »

Le garçon, au contraire, de huit ans son aîné, conserve le souvenir d'un drame qu'il a vécu tout enfant sans en soupçonner les causes. Son séjour dans l'Yonne, dont Vercors évoque les paysages, ont un rapport avec ce drame ; un but précis guide ses pas.

Au cours d'entretiens avec la jeune fille, entretiens secrets, ignorés des autres membres de la famille, une histoire se construit peu à peu. La jeune fille s'interroge... Pourquoi la maison est-elle entourée de défenses difficilement justifiables, pourquoi sa mère n'est-elle jamais évoquée, pourquoi son père a-t-il cet étrange comportement ?

Cette piété qu'il affiche cache-t-elle un remords ? Une faute a-t-elle été commise qu'il cherche à se faire pardonner ?

Ou plutôt ressemble-t-il aux bourreaux, monstres le jour et, le soir, bons pères de famille, amateurs de musique, servant un dieu qu'ils font à leur image ? Aux bourreaux devenus exemplaires, qui se terrent encore, protégés par les pays qui refusent leur extradition ?

Le garçon apporte une réponse.

Et pour ceux qui se « cachent la tête pour ne rien voir », comme l'héroïne du *Piège à loup*, pour ceux qui en arrivent à nier l'authenticité d'un passé encore proche, qu'apportera ce petit livre ? Leur permettra-t-il de réfléchir, de juger une page d'histoire qui ne fut pas la leur avec un regard dont le sombre éclat de la vengeance a disparu, mais qui garde toute sa lucidité ?

Gabrielle FERRIÈRES.

Les chemins du temps par Magda Hollander-Lafont

Il a fallu trente ans à la jeune fille hongroise, déportée à quatorze ans, à Auschwitz, puis évacuée sous l'affreuse tente à Ravensbrück, pour écrire ce très beau petit livre * :

*Ma mémoire s'ouvre dououreusement à l'force d'appels.
Je sors de ce long tunnel où je me suis [terrée.
Des milliers de regards ont disparu sans [savoir pourquoi.
Ils m'appellent (...).
Trente ans après*

*Je perce, émue, le mur épais de ma [mémoire.
Pour que tant de regards quémandeurs [d'espérance
Ne s'évanouissent pas en poussière.*

Une vingtaine de très courts chapitres, brèves évocations de la vie et de la mort là-bas, forment ce petit livre intense, dont Roger Ikor dit dans sa préface que c'est un ouvrage précieux et nécessaire, car Camus nous l'enseigne : « Le bacille de la peste ne meurt jamais. »

Anise POSTEL-VINAY.

Le sang de l'espoir par Samuel Pisar*

Il faut non seulement lire et méditer ce livre, il faut le vivre, étape par étape, corps et âme avec son héros.

L'histoire d'une survie, de plusieurs survies, celles d'un homme que le courage et l'intuition ont libéré de toutes les servitudes physiques et morales, qui le vouaient à la mort et qui lui permettent enfin de jeter au monde actuel un cri d'alarme prophétique tout en nous donnant « le Sang de l'espoir ».

Sachons l'entendre.

I.-R. DELMAS.

* Robert Laffont éd.

Ravensbrück 1944

Voici un poème dont notre camarade Anne-Marie Parent, déléguée de l'A.D.I.R. pour les Alpes-Maritimes, nous a donné la primeur. Anne-Marie a reçu en 1945 le prix de poésie Jacques-Normand, décerné par la Société des Gens de lettres.

Forêts ! qui jusqu'au ciel gouvernez l'horizon

 Au gré de vos sombres caprices
 Et prolongez à l'infini notre prison,
 Vous êtes leurs témoins ; vous êtes leurs [complices.

Ceux qui n'ont pas désespéré forgent le fer,
 Instrument de la pénitence ;
 Il ne doit plus rester dans le cirque d'enfer
 Un seul arbre debout, pour faire une [potence.

Que la hache n'épargne rien : Ni les pins,
 [sûrs

 De leur dramatique envolée ;
 Ni les sapins, panache hirsute de l'Azur,
 Crins rudes foisonnant sur le cou des [vallées ;

Ni les hêtres férus de pourpre et de henné ;
 Ni les vieux chênes prophétiques ;
 Ni les bouleaux, ployant leur faîte couronné
 Au souffle des grands vents venus de la [Baltique ;

Ni les aulnes, gardiens des siècles révolus,
 Ombres figées en sentinelle
 Où la frontière entre le ciel et l'eau ne se [voit plus :
 Noir sur blanc, les couleurs de la Prusse [éternelle.

Il faudra tous ces bois pour tailler des cercueils

 Aux morts des grandes hécatombes.
 Ne défileraient plus que des femmes en deuil.
 Ne s'aligneraient plus que, par milliers, les [tombes.

En marche vers le crématoire ou les charniers,
 Cendre ou pourriture anonyme,
 Qui de nous survivra ? Pour aller témoigner
 De ce que furent les bourreaux, et leurs [victimes...

Anne-Marie PARENT.

* Editions Galilée.

Notre droit à réparation

(suite et fin)

dition de cumul d'une pension et d'un emploi public ou privé, pas de suppression des suffixes, pas de fiscalisation, même partielle, des pensions.

Quant aux pensions abusives, la révision en sera demandée cas par cas au tribunal administratif. Cette procédure, nous le répétons, ne concerne que peu de cas (environ deux cents).

D'autre part, l'A.D.I.R. a été invitée, ainsi que la F.N.D.I.R., la F.N.D.I.R.P. et l'U.N.A.D.I.F., par le groupe des députés internés et résistants de l'Assemblée nationale, à venir faire le point sur ce problème, qui aura sans doute des développements que nous continuerons à suivre de près.

L'A.D.I.R., consciente de la nécessité de mettre fin aux abus, est disposée à accepter qu'une loi modifiant les règles actuelles soit votée par le Parlement, mais elle estime indispensable que ce texte précise bien qu'il ne pourra servir de précédent à l'avenir pour modifier de nouveau, dans un sens encore plus restrictif, la législation concernant le droit à réparation acquis par les déportés et internés.

* Ed. Ouvrières.

A propos d'Holocauste

Pourquoi revenir dans *Voix et Visages*, et, quelque quatre mois après, sur *Holocauste*? On peut penser que tout a été dit, tout a été écrit. Pourtant, deux réflexions suscitées par le déroulement de notre dernière assemblée générale, qui s'est tenue fortuitement quelques jours après la projection du dernier épisode, suivie du débat, m'obligeant à intervenir.

Pour la première fois depuis que nous nous rencontrons, nous avons éprouvé le besoin de parler en commun de notre déportation. Ce fut vrai le 10 mars. Ce fut vrai également dans nos familles, avec nos amis, et même en face de relations moins proches : à notre surprise, je crois, ce que chacune d'entre nous tenait pour recouvert par trente ans de « vie normale » a émergé.

Si éloignées de la réalité qu'apparaissent maintes de ces images aux anciens déportés, elles ne nous en ont donc pas moins ébranlées.

J'ai eu l'impression que l'évocation de ces souvenirs se sont traduits en général par : « Nous aussi, à Ravensbrück, nous avons eu notre chambre à gaz. » Sans doute, cette réaction a-t-elle été suscitée par l'assertion, contraire à la vérité, d'Olga Wormser. Il n'empêche que j'ai peu entendu de réelle critique du film, de paroles de pitié à l'égard des victimes et d'horreur devant l'ampleur du génocide. De plus, on demanda à notre présidente pourquoi elle n'avait pas été invitée à participer au débat qui suivit le film.

Cette question montre bien la confusion qui s'est instaurée dans les esprits. S'il est exact, en effet, que nos parcours ont été infiniment douloureux, que beaucoup de nos compagnes ont été anéanties après plusieurs mois de lutte contre la déchéance et contre la mort, nous ne devons pas oublier que nous avions pris des risques — les imaginions-nous si cruels? — en choisissant de combattre contre le nazisme, contre l'occupant.

Geneviève a répondu très justement qu'elle n'avait pas sa place dans le débat. Car le sujet du film (et donc du débat) n'est ni l'univers concentrationnaire, ni la résistance, ni le nazisme et la lutte contre le nazisme, ni même l'extermination des tziganes : *Holocauste*, c'est la mise en œuvre de la « solution finale » concernant les juifs européens, sans que soit prise en compte sa justification ni son jugement. Deux protagonistes : l'Etat nazi et les juifs, au travers de la fiction de deux familles ; la montée de la persécution jusqu'à l'extermination de six millions de juifs, et aussi, malgré le défaut de ce film, une tentative pour exposer comment cela a été possible, tant du côté S.S. : le droit qu'on crée pour habiller les crimes, piétinant les droits de l'homme ; que du côté juif : l'impossibilité d'imaginer l'inimaginable, malgré indices et mises en garde.

Le premier épisode, où malheureusement fut coupée, dans la version française, une grande partie de la progression des mesures antisémites et des discussions familiales chez les Weiss, portant sur un départ quand il est encore possible, est certes le plus instructif. Prévenus, les Weiss refusent de croire ; et il en fut souvent ainsi. Ils

péritront tous, sauf le jeune fils, qui, dans sa fuite, a la chance de pouvoir se joindre à un maquis de partisans. Le fils aîné résistera, en déportation, jusqu'au bout de ses forces ; les parents participeront à la lutte à l'intérieur du ghetto de Versovie. Fiction que les héros de l'insurrection du ghetto, fiction que la discussion entre les tenants de deux thèses qui divisent les responsables juifs : « Se plier aux exigences nazies et nous sauver notre peau », « Nous sommes tous voués à la mort, mourrons en combattant » ; fiction que le docteur Weiss, en blouse blanche, retardant *in extremis* l'envoi à la mort de l'un plutôt que de l'autre, mais ce choix inqualifiable certains l'ont refusé, d'autres l'ont assumé jusqu'au suicide, fictions qui furent pourtant l'effroyable réalité.

Les interminables convois de familles entières débarquant des trains hébétées et ignorantes ne pouvaient évidemment rien entreprendre. Qu'avons-nous fait nous-mêmes à Ravensbrück dans des conditions certainement moins dures et avec une ébauche d'organisation clandestine due à notre qualité de combattants? « Résister, c'est survivre pour raconter », disions-nous, et survivre c'était le hasard d'un convoi plutôt qu'un autre, la chance d'un corps qui tient, d'une compagne ou d'un petit groupe de compagnes plutôt que l'isolement ou la séparation, celle d'une main tendue, d'une main qu'on peut encore tendre.

Ce que nous raconte ce téléfilm, c'est comment un jeune avocat brillant, sans causes, s'engage dans la S.S. pour gagner sa vie, comment il met toute son intelligence et toute sa technique au service d'un système dont il accepte peu à peu la finalité : l'extermination des juifs. C'est aussi le comportement de la partie adverse : la proie pourra-t-elle échapper à la nasse jetée sur elle? Son terrain se rétrécit avec l'invasion nazie : ceux qui ont pris l'initiative de tout abandonner, de fuir leur pays, l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne, seront pris en Hollande, en Belgique, en France, arrêtés par l'océan dans leur course désespérée.

Le propos d'*Holocauste* n'est pas de parler de tous ceux qui ont lutté contre le nazisme, et guère plus du peuple allemand (celui-ci n'est présent ni lors de « la nuit de cristal », ni dans les défilés de déportés dans les camps ; il n'est guère que très légèrement évoqué par quelques portes qui se ferment dans un escalier quand les S.S. viennent arrêter le fils Weiss).

Des commentateurs ont souvent associé *Nuit et Brouillard* et *le Chagrin et la Pitié* dans leur conclusion sur *Holocauste*. *Nuit et Brouillard* n'est, ni l'histoire des juifs sous le nazisme, ni celle des camps de concentration. C'est un beau et émouvant témoignage sur ce que furent les camps, illustré avec des images vraies. *Le Chagrin et la Pitié* expose un tout autre sujet : une vision partielle et partielle de la France sous l'occupation. Bien que monté à l'aide de morceaux d'interviews réelles, il ne peut être considéré comme un document historique sur cette période. Trop visiblement, les cinéastes ont sélectionné témoignages et témoins pour étayer leur vision très personnelle des événements.

*Le Mémorial de la déportation des juifs de France**, que Serge et Beate Klarsfeld ont constitué à l'aide des listes retrouvées à Drancy, est le seul document consacré aux victimes de l'holocauste. Il est le seul gros plan historique, sans inspiration idéologique, sans appel aux sentiments. C'est pourquoi, dans son dépouillement absolu, c'est le plus déchirant de tous.

Grâce à *Holocauste*, des millions et des millions de personnes ne peuvent plus ne pas savoir ce qu'il advint, entre 1938 et 1945, à six millions d'hommes, de femmes, d'enfants.

Si ce film a affecté si profondément un si vaste public, à plus forte raison nous a-t-il bouleversées, nous anciennes déportées, tout particulièrement. En outre, nous avons senti que ce film contribuait à établir une vérité historique que d'aucuns s'évertuent depuis quelque temps et de plus en plus à mettre en doute.

Chez un très grand nombre de téléspectateurs de bonne foi, *Holocauste* a soudain ouvert une porte. Là où l'imagination s'arrêtait, un seuil a été franchi. Beaucoup d'Américains, d'Anglais, d'Allemands, de Français (dont une grande proportion de jeunes), qui étaient restés en quelque sorte extérieurs à cette entreprise monstrueuse, sont entrés dans le drame.

Ce que nos pauvres témoignages et les quelques documents qui sont restés des camps n'ont pu faire depuis trente-cinq ans, « la magie du théâtre », comme l'écrivit Joseph Rovan, l'a accompli auprès des foules.

Denise VERNAY (Miarka).

* *Édité et publié par S. et B. Klarsfeld, B.P. 137-16, 75763 Paris Cedex 16, 1978, prix : 120 F.*

CARNET FAMILIAL

Naissance

Clémentine Triballeau, petite-fille de notre secrétaire générale, Suzanne Huguenenq, le 5 mai 1979.

Mariage

Notre camarade Yvonne Douineau nous fait part du mariage de sa petite-fille Isabelle Dagorne. Nantes, 28 avril 1979.

Décès

Notre camarade Germaine Hommel a perdu son gendre, Pierre Albessard. Ferrières, 23 avril 1979.

Notre camarade Ennet Léger a perdu son mari. Saint-Didier-au-Mont-Dore, 17 avril 1979.

Notre camarade Gaby Normand est décédée. Morlaix, 9 mai 1979.

Notre camarade Eugénie Perrot est décédée. Nantes, début 1979.

Notre camarade France Picart est décédée. Tournai, 1978.

Notre camarade Marijo Chombart de Lauwe a perdu son fils Jean-Marie, le 27 mai 1979.

Les bureaux de l'A.D.I.R. seront fermés du 28 juillet au 3 septembre.

IN MEMORIAM

Madeleine Billard



« La ville de Vendôme voudra toujours que la résistance soit portée à la connaissance de la jeunesse, qu'elle soit pour elle un exemple », disait M. Lasneau, maire de la ville, en mars 1974, en décorant Madeleine Billard.

C'est en cette ville, en effet, que Madeleine Billard connaît le combat sous l'occupation allemande, l'arrestation le 28 novembre 1943 avec sa fille et sa cousine, mais c'est aussi en cette ville reconnaissante qu'elle est honorée, entourée de sa grande et belle famille.

Dès 1940, Madeleine Billard fait partie de cette « phalange qui ne voulait pas subir », aidant réfractaires et poursuivis. Elle entre à l'O.C.M. (Organisation civile et militaire), puis passe au réseau Cincinnatus et se distingue dans l'un et dans l'autre par son activité courageuse jusqu'à son arrestation sur dénonciation. Après des tortures physiques et morales à la Gestapo (on lui dit que sa fille a été fusillée), c'est la déportation, début d'un long calvaire.

Qui mieux que le Dr France Emond, son amie de déportation, son parrain dans l'ordre de la Légion d'honneur, saura dire au nom de nous toutes les grandes qualités de cœur qui ont guidé la vie de Madeleine Billard ?

Ravensbrück, Bendorf, ancienne mine de sel à 800 mètres sous terre. Madeleine et ses pauvres compagnes partent chaque matin, après un long appel, et font 6 kilomètres à pied pour atteindre la benne qui les descendra sans douceur au fond pour travailler dans cet enfer, de 6 heures à 18 heures.

En avril 1945, un transport les emmène (cent quarante par wagon à bestiaux). Transport hallucinant, où l'on brûle les mortes aux arrêts du train, où l'on bat les folles jusqu'à ce qu'elles ne bougent plus. Dix jours sans eau ni nourriture.

Mais le miracle approche. Ce qui reste de ce pauvre convoi est remis à la Croix-Rouge suédoise et dirigé par mer vers Malmoë, soigné, sauvé. On est le 10 mai 1945. Quand, en février 1945, notre amie reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur, il y a longtemps que ses amies de Résistance la lui avaient décernée dans leur cœur.

En mars 1974, en cette même ville de Vendôme fière de son héroïne, Madeleine reçoit la rosette d'officier. Notre présidente du Loiret-Centre, Mme Flamencourt, lui dit alors avec émotion : « On est capable parfois d'un acte de courage, mais il est plus difficile de maintenir cette vaillance tout au long d'une vie. C'est cependant ce que vous avez réalisé. »

A ses amies, le souvenir demeure de celle qui ne savait ni gémir ni se plaindre, qui a puisé dans sa foi profonde la grande espérance. Celle qui se faisait guérissante, au camp, en disant : « Je peux le faire,

n'est-ce pas, puisqu'elles croient que cela les soulage. »

Souvenir aussi de notre amie heureuse, malgré les séquelles de tant de souffrances, entourée des siens, sa fille, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, l'amie si reposante, d'humeur toujours égale, qui nous a quittées le 9 juillet 1978. Madeleine Billard honore Vendôme, sa ville, mais nous honore toutes par son grand exemple.

Yvette KOHLER.

Léonie Schneider



Notre chère amie Léonie Schneider nous a quittées vendredi 5 janvier 1979. Toujours au service des autres, toujours aimable et discrète, elle laisse un grand vide parmi nous. Les camarades sont venues nombreuses, malgré la neige et le verglas, pour l'accompagner à sa dernière demeure : Suzette Thiam, avec le fanion de l'A.D.I.R., et plusieurs camarades messines, Mme Masconi, de Bitche, avec son mari, toutes les camarades de sa région et le drapeau de l'Unadif.

Le professeur Weil, rescapé d'Auschwitz et ami de la famille Schneider, en prononçant l'homélie, a souligné que toute la ville de Sarreguemines prenait part à notre douleur. « Madame Schneider, a-t-il dit, a su à un des moments les plus sombres de la guerre, ranimer aux côtés de son inoubliable époux, M. Pierre Schneider, le courage de résister à l'envahisseur allemand, non seulement moralement, mais encore matériellement et physiquement... Elle a participé à des actes de résistance effective, mettant en route des actions de secours, organisant des évasions et mises à l'abri de prisonniers évadés ou de réfractaires, jusqu'au jour où elle fut arrêtée, en octobre 1943.

» Son séjour au camp de Ravensbrück fut à nouveau pour elle une école de grandeur d'âme. Elle fit preuve d'une étonnante force morale... Elle fut pour ses camarades la parfaite amie, celle qui a toujours un mot gentil, une attitude humaine, une chaleur de cœur. Le but recherché par les nazis, la dépersonnalisation et la déshumanisation des déportés, échoua grâce à des figures morales comme celle de Mme Schneider... Elle a été un exemple pour tous et pour toutes. Elle sera un exemple pour les générations à venir. »

M. MEYSEMBOURG.

DÉCORATIONS

Mme L.-H. Scheidecker, Marie-Thérèse, a été nommée chevalier de la Légion d'honneur.

Mme Matz a été promue à la dignité d'officier de la Légion d'honneur.

Mme Reyl, née Jeanne Dardenne, a été nommée chevalier de la Légion d'honneur et décorée de la Croix de guerre.

Quatorze Juillet 1944

(fin)

misère, la faim, l'épouvante. Mais aussi l'espérance en la résurrection de notre pays.

Puis ce fut le défilé des « provinces françaises » avec leurs costumes, leurs coutumes, leurs danses, leurs chants. Ah ! ces costumes, comme ils nous semblaient magnifiques (notre Blokowa avait donné beaucoup de choses). Le bleu, le blanc, le rouge de notre drapeau furent constamment en scène. Louise, une solide et vaillante fille du Nord, a chanté *le P'tit Quinquin*. Jacotte et sa mère ont chanté en duo *le Temps des cerises*. Voix si harmonieusement accordées... elles avaient une fraîcheur de source. *Le Cabanon de Marseille*, par notre petite Dérou à la voix pleine de soleil des filles de notre Midi. J'ai oublié vos visages, vos noms, amies qui avaient chanté *Ma Normandie*. Je ne me souviens que des pompiers en fleurs, doux mirage qui masquait la scène pour moi.

Roberte, vous avez si bien chanté *la Morvandelle*. Et vous, petites vagues qui chantiez en vous balançant *les Marins de Groix*. Et vous, frères vendangeuses avec vos paniers et vos serpettes de carton... Et vous, compagnes charmantes qui avez dansé la bourrée, gardez-vous un peu de reconnaissance au Grand Reich généreux qui vous a fourni, sans que vous le quériez, une partie importante de votre équipement : les sabots ? Et vous, Denise, Régine, Yetto, Josy, le beau fandango tricolore que vous avez dansé !... *La Bourguignonne*, chantée et dansée par quatre jeunes. Comme elle était jolie notre petite mariée de *la Noce berrichonne*, Francine Bonnet ! Comme sa maman la regardait avidement, sentant peut-être que c'était une dernière vision de sa petite fille ! (Pauvre maman, pourquoi aviez-vous les cheveux blancs, puisque les S.S. n'aimaient pas ça ?). Bisi, le cornemuseux, et Denise, dans le vieux papa de cette noce, furent longuement acclamées, en sourdine bien sûr, pendant qu'aux fenêtres quelques-unes faisaient le guet. Puis nous avons rencontré *les Quatre Filles de La Rochelle*.

Et, brusquement, une fille bleue, une fille blanche, une fille rouge sur la scène. Et notre *Marseillaise* éclata en cantique que nous avons repris toutes ensemble au refrain non pas à pleine voix, mais à plein cœur. Spectacle magnifique que vous ne pouvez imaginer, vous qui ne l'avez pas vu !

Quatorze juillet, Ravensbrück : un pansement propre sur une plaie immonde.

Lise LESÈVRE (42 241).

Point final ?

Dans son audience du 23 mai 1979, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi qui avait été formé contre l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris, le 13 février 1978, faisant interdiction à la Fédération dite des « déportés du travail » de faire usage des termes « déporté » et « déportation » :

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ.
N° d'enregistrement à la
Commission paritaire : 31 739
Imprimerie LESCARET, PARIS